

Ivry sur Seine le 10 novembre 2020

Monsieur le Directeur.

En cette période particulièrement morose, nous espérons que vous vous portez bien ainsi que tous les personnels de la DGRH.

Nous souhaitons aborder avec vous plusieurs sujets qui préoccupent les IA-IPR et notre organisation.

La campagne de promotion 2021 à la hors classe et à l'échelon spécial

Nous venons de prendre connaissance de la publication au BOEN des lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels. Toutefois, les modalités de l'évaluation des IA-IPR sont diversement mises en œuvre dans les académies. Il est notamment demandé à des collègues promouvables à l'échelon spécial de renseigner la fiche d'évaluation alors que la procédure prévoyait jusqu'à présent la seule prise de connaissance de l'appréciation et de l'avis du recteur. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer les informations transmises aux services gestionnaires des académies afin que nous puissions renseigner nos collègues.

Les rendez-vous de carrière

La crise sanitaire se poursuit et un reconfinement vient d'être décidé jusqu'au 1er décembre. Tant que les élèves sont présents en établissement scolaire, la poursuite des inspections en classe peut se dérouler. Toutefois, nous sommes alertés par plusieurs IA-IPR qui font le constat d'une application difficile de la distanciation physique dans les classes à fort effectif.

La réalisation des RDVC pose problème pour les enseignants considérés comme vulnérables et placés en télétravail. La fiche que vous avez envoyée aux recteurs début mai 2020 précise que « ... *l'inspection de l'enseignant à distance, par exemple dans le cadre d'une classe virtuelle, n'est pas envisageable, ...* ». Il serait opportun de revenir sur ce point qui bloque aujourd'hui toute possibilité de réaliser les RDVC de ces professeurs sous diverses modalités à distance. Par ailleurs, dans le cas d'un durcissement du confinement et d'une nouvelle fermeture des établissements scolaires, la possibilité de réaliser à distance l'inspection permettrait la poursuite des RDVC alors même que la campagne 2019-2020 n'est pas encore achevée.

Le contrôle de l'instruction dans les familles et l'animation des sessions de formation continue

En cette période de circulation active du virus nous demandons que le contrôle de l'instruction se déroule dans des lieux dédiés (Rectorat, DSSEN ou établissements scolaires) à l'exclusion du domicile familial et que les sessions de formation continue prévues durant le confinement se déroulent en distanciel. Nous souhaitons qu'une note soit adressée en ce sens aux recteurs.

Les entretiens professionnels des professeurs fonctionnaires stagiaires

Nous sommes en attente de votre réponse sur la rémunération des membres des commissions. Nous considérons que ces entretiens, qui vont mobiliser fortement les IA-IPR, relèvent d'une activité liée aux concours de recrutement. À ce titre, ils doivent donner lieu à vacations.

Agenda social : calendrier du GT5 corps d'inspection

Comme demandé par l'ensemble des OS lors de la réunion de lancement du 22 octobre dernier, nous souhaitons avoir connaissance rapidement de la programmation des réunions.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à ce courrier et nous vous adressons, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Alain Marie – Secrétaire général